EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 juin 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois juin deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Daniel WACKENIER, ancien élu municipal et en hommage aux victimes des évènements dramatiques survenus au Portugal.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, le débat et le vote du Compte Administratif (question n°2).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°2.
Madame Marianne MAXIMI arrive pendant la présentation du diaporama relatif à la question 2.
Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question 7 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE).
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question 7 et donne pouvoir à Madame Marianne MAXIMI.
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant le débat de la question 10 et donne pouvoir à Monsieur Pascal GUITTARD.
Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance avant le vote de la question 11 et donne pouvoir à Monsieur Guillaume VIMONT.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question 12 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance avant le vote de la question 12 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Madame Françoise NOUHEN sort pour l'examen et le vote de la question 14 en tant que Présidente de Logidôme.
Monsieur le Maire suspend la séance à 00h00 pendant le débat de la question 14. M. le Maire reprend la séance à 00h05 après avoir vérifié que le quorum est atteint.

Rapport N° 52

AIDE À LA CRÉATION ET À LA PRODUCTION DISCOGRAPHIQUE

C AIDE A LA CRÉATION

Un crédit de 22 000 € demeure disponible au titre de la création pour l'année 2017.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les aides suivantes :

ACTUEL THÉÂTRE

Le Théâtre des Trois Raisins a ouvert ses portes depuis 2010 dans le centre historique de Clermont-Ferrand. Cette salle d'une trentaine de places dirigée par Isabelle Krauss, comédienne et metteuse en scène, accueille tout au long de la saison des productions théâtrales exigeantes et propose ainsi une offre culturelle complémentaire de celle des grands lieux de diffusion de la Ville et de l'agglomération.

Le lieu est géré par l'association Actuel Théâtre, qui gère également l'activité de la compagnie théâtrale du même nom dirigée par Isabelle Kraus.

L'association sollicite le soutien financier de la Ville pour une aide à la structuration afin de pérenniser l'activité de ce théâtre associatif qui contribue à la professionnalisation des artistes et participe pleinement à la vie culturelle clermontoise.

Le Conseil Départemental et le Conseil Régional apportent également un soutien financier à ce lieu culturel.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'association Actuel Théâtre.

C AIDE A LA PRODUCTION DISCOGRAPHIQUE

Sur cette enveloppe, la Ville apporte chaque année des aides financières au titre de la production discographique en faveur de groupes issus de la scène locale. La Ville dispose d'une enveloppe de 6 000 €, qu'elle partage de manière à soutenir six groupes à hauteur de 1000 €.

ALFIAN MUSIC

L'association éponyme de l'artiste solo Alfian, sollicite une aide pour son deuxième EP. Ce format cinq titres de chanson pop en français lui permettra de se présenter aux prochains tremplins locaux, telle que la prochaine sélection des Inouïs du Printemps de Bourges et de démarcher des labels et programmateurs pour commencer à se professionnaliser.

Budget prévisionnel : 3 488 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

FC KISSINMAS (FCK)

Bien connus du public clermontois de par leurs autres formations (Bruxelles, Kissinmas), les musiciens de Dragon Rapide souhaitent enregistrer un premier album de pop rock en anglais. Le trio a su démontrer lors de ses trente dates sur la dernière année (Electric Palace, Coopérative de Mai), une réelle capacité à renouveler un projet jusqu'à ce premier enregistrement qui pourrait leur permettre de s'exporter.

Budget prévisionnel : 3 902 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

HORS PORTÉE

L'association présente Format, projet post rock instrumental, qui souhaite sortir un deuxième EP de cinq titres. Repéré par le Tremplin cette année qui l'a proposé au programme « Labo » de la grande région, le groupe n'a jamais bénéficié de dispositifs d'accompagnement et représente la frange expérimentale de la création clermontoise.

On note une réelle volonté de se professionnaliser et un travail autour de ce premier disque qui laisse entrevoir de réelles perspectives de développement.

Budget prévisionnel : 4 400 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

APOCES

Le groupe Sungraze, repéré notamment lors de la sélection des Inouïs du Printemps de Bourges, souhaite enregistrer son premier EP cinq titres de pop rock, pour une sortie prévue à l'automne 2017.

Anciens membres de formations clermontoises reconnues (Elderberries, Sinners-Sinners et Aberdeeners), le trio jouit d'un ancrage territorial fort et d'une solide expérience de la scène.

Soutenu par les professionnels du territoire, le groupe devrait très rapidement avoir besoin de ce format court pour s'exporter.

Budget prévisionnel : 7 845 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

BELFOUR

L'association présente The Belfour, duo clermontois créé en 2010 qui affiche une centaine de dates dont une majorité sur le territoire.

Après un premier format court auto-produit en 2013, The Belfour souhaite produire un deuxième EP, fruit de trois ans de travail dans les studios locaux (Improvetone Studio) qui a récolté le soutien unanime de Clermont Auvergne Métropole, du Conseil Départemental et des salles locales (Puce à l'Oreille, Coopérative de Mai, Tremplin et Fabrik).

Le groupe présente par ailleurs un projet professionnel structuré, avant une future tournée et un premier album pour 2018.

Budget prévisionnel : 10 124 €
Subvention sollicitée : 1 000€
Subvention proposée : 1 000 €

THE FREE MOUNT

Ce label associatif hébergé à la Pépinière de Mai présente le projet des Woody Murder Mystery, dignes représentants de la scène psychédélique locale qui connaît un renouveau depuis 2012.

Le groupe, dont les musiciens sont issus d'anciennes formations bien connues (The Glums, The Wendy Darlings) fait le choix d'un album de douze titres comme première sortie, laquelle est prévue au printemps 2018 sur le label Freemount Records.

Ce disque a été enregistré et mixé localement, et devrait permettre rapidement au groupe de dépasser les frontières auvergnates.

Budget prévisionnel : 6 704 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée : 1 000 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 juillet 2017

Pour le Maire et par délégation
l'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST